

Le Village du Futur - Sensibiliser et mobiliser les habitants autour de la transition écologique

2023 -
2024



AAP ZIBAC - Un événement itinérant et
participatif au cœur du territoire
dunkerquois

La Communauté urbaine de Dunkerque a organisé le Village du Futur lors des étés 2022 et 2023 dans plusieurs communes du territoire, notamment à Gravelines, Coudekerque-Branche, Malo-les-Bains en 2022, Bray-Dunes ayant remplacé Coudekerque-Branche en 2023.

Cet événement avait pour objectif principal de sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques et à la transition énergétique, en abordant des thématiques variées telles que la gestion de l'eau, la réduction des déchets, la mobilité durable, la sobriété énergétique et la décarbonation de notre territoire.

Le Village du Futur a proposé de nombreuses animations interactives et ludiques, allant des ateliers pédagogiques comme le vélo-mixeur de jus et la fresque du climat, aux jeux participatifs et expositions sur les énergies renouvelables, dont des informations sur le projet de parc éolien offshore de Dunkerque.

Euraénergie/ÉcosystèmeD a participé à cette manifestation par l'intermédiaire d'un stand Dunkerque l'Énergie Créative avec l'objectif d'aller à la rencontre des habitants de la communauté urbaine, de les sensibiliser aux enjeux de la transformation industrielle en cours sur le territoire, de leur expliquer les projets industriels et leur impact concret sur leur quotidien. L'occasion d'aborder également les sujets de transition énergétique, de qualité de l'air, de décarbonation et d'économie circulaire par exemple.

En 2022, l'événement itinérant a attiré environ 55 000 visiteurs, un public essentiellement familial, qui a apprécié l'approche accessible et festive des sujets complexes liés à la transition écologique. La deuxième édition en 2023 a, elle aussi, rencontré son public avec 55 000 visiteurs également mis sur 17 jours au lieu de 21.

Des nouveautés ont été introduites en 2023, comme le QG de la Ville durable et un kiosque citoyen, permettant de recueillir les idées des habitants et de renforcer la dimension participative de l'événement. La scénographie a également été améliorée avec des espaces de pause et des jardins pour rendre l'expérience plus agréable.

Les retours ont été positifs, soulignant l'importance de l'engagement citoyen et la qualité des ateliers, tout en relevant la nécessité d'une meilleure préparation des contenus et d'une communication plus large pour toucher davantage de public. Le Village du Futur s'est ainsi affirmé comme un rendez-vous clé de sensibilisation et de mobilisation autour des enjeux environnementaux dans le Dunkerquois, renforçant le dialogue entre citoyens et collectivités pour construire un avenir plus durable.

RÉSUMÉ

Organisé par la Communauté urbaine de Dunkerque durant les étés 2022 et 2023, le Village du Futur est un événement itinérant de sensibilisation aux enjeux écologiques et à la transition énergétique, déployé dans plusieurs communes du territoire (Gravelines, Malo-les-Bains, Coudekerque-Branche en 2022, Bray-Dunes en 2023).

Il a pour ambition de rendre accessibles des thématiques complexes telles que la gestion de l'eau, la réduction des déchets, la mobilité durable, la sobriété énergétique, la décarbonation et l'économie circulaire, à travers des animations ludiques et pédagogiques destinées à un large public familial.

Le Village du Futur propose ateliers interactifs, jeux, expositions et espaces de dialogue, notamment autour des projets énergétiques et industriels du territoire, comme le parc éolien offshore de Dunkerque. Euraénergie / ÉcosystèmeD y participe via le stand « Dunkerque l'Énergie Créative », favorisant la rencontre avec les habitants et l'échange sur les transformations industrielles en cours et leurs impacts concrets.

Les deux éditions ont chacune rassemblé environ 55 000 visiteurs, confirmant l'intérêt du public pour une approche festive, pédagogique et participative. L'édition 2023 a renforcé cette dimension avec de nouveaux dispositifs (QG de la Ville durable, kiosque citoyen, amélioration de la scénographie).

Le Village du Futur s'impose ainsi comme un outil structurant de mobilisation citoyenne et de dialogue territorial autour des enjeux environnementaux et énergétiques.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

CITATION DE CE RAPPORT

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.